

République Française

Département

ARIEGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE VERNAJOUL

Séance du 5 Juin 2026

L'an Deux mille vingt-six et le cinq du mois de juin à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul FERRÉ, Maire.

Présents :

ANDRAK-RYCKEBUSCH Caroline, BOUTROIS Marc, CANAL Monique, CAZAUD Sandrine, DA COSTA Fernand, DIEUDONNÉ Walter, FERRÉ Jean-Paul, FERRÉ Sylvie, HOARAU Alain, MARTY Claude, MAYORAL Nathalie, PELISSIER Florian et TOURENQ Pierre.

Absentes excusées : DO LAGO Sandrine et PINET Pascale.

Vu le Code Electoral,

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire NOR INTP2611651C du 6 mai 2026,

Vu l'arrêté préfectoral du 11 mai 2026 fixant le nombre de délégués par commune,

Considérant l'obligation de procéder à l'élection des délégués et suppléants qui voteront pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026,

Considérant que les délégués titulaires sont élus parmi les conseillers municipaux (article L284 du Code électoral) et les suppléants sont élus parmi les conseillers municipaux et les électeurs de la commune (article R132 du Code électoral)

**Après avoir procédé au vote
Proclame les résultats suivants :**

	Délégués titulaires	Nombre de voix obtenues
1	Nathalie MAYORAL	14
2	Claude MARTY	14
3	Florian PELISSIER	14
	Délégués suppléants	Nombre de voix obtenues
1	Pierre TOURENQ	14
2	Sylvie FERRÉ	14
3	Sandrine CAZAUD	14

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,
Jean-Paul FERRÉ



Nombre de Membres

Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	15	14

D-29-2026

Désignation des délégués
pour les élections
sénatoriales du
27/09/2026

Date de la convocation
28 mai 2026

Date d'affichage
28 mai 2026

PROCURATIONS : 1

VOTE POUR : 14

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0